

Mineures exploitées sexuellement à des fins commerciales Etude multicentrique prospective au Cameroun

Mbassa Menick D¹, Dassa KS², Kenmogne JB³, Abanda Ngon G⁴

1. Clinique universitaire de psychiatrie et de psychologie médicale, Hôpital Jamot de Yaoundé. Cameroun
2. Service de psychiatrie, CHU Lomé. Togo.
3. Cercle International pour la Promotion de la Création, Bafoussam, Cameroun.
4. Centre d'Ecoute Pour Enfants et Adolescents, Yaoundé, Cameroun.

Med Trop 2009 ; **69** : 91-96

RÉSUMÉ • Afin de disposer de données fiables sur l'exploitation sexuelle de filles mineures de moins de 21 ans à des fins commerciales, une étude exploratoire de type prospectif sur questionnaire a été entreprise au Cameroun. Ce travail a été initié et financé par le Cercle International pour la Promotion de la création (CIPCRE) et réalisé par la Cameroon Society for Prevention of Child Abuse and Neglect (CASPCAN). L'étude s'est déroulée au dernier trimestre 2004 dans 4 chefs lieux de province (Yaoundé, Douala, Bamenda et Bafoussam). Sur 800 fiches distribuées, 722 étaient exploitables (90,3 %). 291 filles mineures ont été victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales soit 40 % de la population étudiée. L'âge moyen des victimes était de 16,6 ans (9-20 ans). La raison principale les poussant à se prostituer était d'abord d'ordre économique. Ces filles avaient un assez bon niveau d'éducation mais ne leur permettant pas de trouver du travail. Elles étaient souvent issues d'importantes fratries d'une moyenne de 7,1 enfants. Dans 40,2 % des cas la famille était monogamique, elle était polygynique dans 24,4 % des cas et monoparentale dans 35,4 %. 80 % d'entre elles avaient déjà des problèmes dans leur propre famille allant des mariages précoces (27,5 %) aux abus sexuels intra familiaux, en passant par les punitions corporelles sévères (25,8 %), les violences domestiques en rapport avec l'alcoolisme ou la toxicomanie parentale les amenant parfois à quitter le domicile. 36,4 % d'entre elles étaient mères dans un contexte de déscolarisation massive et d'oisiveté. La démission et l'irresponsabilité des parents étaient évidentes dans bien des cas. En effet, 43,4 % des parents étaient au courant de l'activité de leur fille mais seulement 10,6 % s'y opposaient. 78,5 % des victimes étaient conscientes de la menace due au VIH, et utilisaient régulièrement le préservatif. L'impression générale des auteurs confirmée par ces résultats est que l'exploitation sexuelle des jeunes filles à des fins commerciales est un problème qui a pris une ampleur dramatique au Cameroun. Ils recommandent le développement d'un programme national de lutte contre ce fléau.

MOTS-CLÉS • Trafic d'enfants. Prostitution infantile. Cameroun.

COMMERCIAL SEXUAL EXPLOITATION OF MINOR GIRLS. A MULTIFOCAL, PROSPECTIVE STUDY IN CAMEROON

ABSTRACT • To obtain reliable information on commercial sexual exploitation of minor girls under the age of 21, a prospective exploratory study using a questionnaire was undertaken in Cameroon. This investigation was initiated and funded by the Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE) and carried out by the Cameroon Society for the Prevention of Child Abuse and Neglect (CASPCAN). Work was performed during the last quarter of year 2004 in four major cities of Cameroon, i.e. Yaoundé, Douala, Bamenda and Bafoussam. Of the 800 questionnaires that were distributed, 722 were considered as suitable for analysis (90.3%). A total of 291 minor girls were victims of commercial sexual exploitation, i.e., 40% of the population studied. The mean age of the victims was 16.6 years (range, 9-20 years). The main reason for reason given for entering prostitution was poverty. The victims were fairly well educated but the level of instruction was not sufficient to find a job paying an income comparable to prostitution. Many were from large families (mean, 7.41 children). The victims' family was monogamous in 40.2% of cases, polygamous in 24.4%, and monoparental in 35.4%. Eighty percent of the victims already had run away from home at least once due to problems in their families ranging from severe corporal punishment (25.8%) and mistreatment linked to parental alcohol and drug abuse to forced early marriage (27.5%) and sexual abuse. A large proportion of the victims (36.4%) were mothers who could not attend school and could not find work. Many victims were completely neglected by their own parents with 43.4% of parents being aware of the activities of their daughters but only 10.6% being opposed to it. Most (78.5%) had good knowledge of the risk of HIV and used condoms regular. This study confirms the general feeling of the authors that commercial exploitation of minor girls is widespread in Cameroon. The authors recommend development of a national program to combat this plight.

KEY WORDS • Child trafficking. Commercial Sexual exploitation of Children. Cameroun.

Les violences sexuelles envers les enfants et les adolescents sont des crimes en expansion croissante. La prostitution infantile est apparentée à l'esclavage. La misère quotidienne est le principal responsable de l'expansion de la prostitution. Au Cameroun, le circuit de recrutement est le suivant : des adultes contactent clandestinement les enfants de sexe féminin et les adolescentes dans leur village d'origine en leur promettant du travail en ville.

Arrivées en ville, elles subissent toutes sortes de sévices. L'employeur (généralement une femme) joue un rôle essentiel puisqu'il est soit le responsable des sévices, soit l'instigateur des maltraitances, soit simplement complice par son silence. Il s'agit souvent d'un commerce officiel de boissons ou de nourriture. Les jeunes filles occupent des emplois de serveuses et de danseuses qui animent le commerce. Sans argent, sans logement ni nourriture, elles sont entièrement soumises à leurs employeurs et deviennent des objets de plaisir sexuel. Les plus courageuses, se révoltent et fuguent. Mais complètement démunies elles ont le choix entre retrouver leur situation initiale au village ou vendre leur corps sur le trottoir. Cependant, elles restent néanmoins étroitement liées

• Correspondance : menickfr@yahoo.fr

• Article reçu le 12/10/2007, définitivement accepté le 9/12/2008.

à une inscription culturelle dans un réseau d'obligations et d'échanges avec leurs parents et leur communauté d'origine (1). Ce commerce constitue l'un des canaux de la propagation du VIH et celui de consommation de substances psycho-actives.

Au moment où la communauté internationale se mobilise à la fois pour la lutte contre le SIDA et contre l'exploitation sexuelle des enfants et adolescents à des fins commerciales, il était temps de s'intéresser à ce fléau. Le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE) a décidé d'intervenir au Cameroun. L'objectif de ce travail était d'estimer la prévalence de l'exploitation sexuelle des filles mineures de moins de 21 ans à des fins commerciales, de déterminer les facteurs qui poussent les filles à se prostituer, et de dégager les facteurs psychosociaux et environnementaux qui entretiennent un tel commerce, dans le but d'obtenir des données statistiques fiables sur la question et de proposer des stratégies de lutte.

Matériel et méthodes

Le Cameroun est administrativement divisé en 10 provinces avec une population estimée à environ 20 millions d'habitants. Cette étude est une enquête exploratoire de type prospectif sur questionnaire. Elle a été réalisée dans les chefs-lieux de quatre provinces : le Centre (Yaoundé), le Littoral (Douala), le Nord Ouest (Bamenda) et l'Ouest (Bafoussam) au dernier trimestre 2004. Les Chefs lieux de province ont été choisis parce qu'ils sont de grandes villes ayant des activités commerciales et touristiques plus importantes que le reste de la province.

Compte tenu du risque important d'un taux de réponses négatives ou des réticences à obtenir des informations auprès de la population cible, nous avons décidé de mettre à contribution de jeunes enquêteurs, pensant qu'il serait plus facile à des jeunes de se confier à d'autres jeunes. Cinq étudiants en maîtrise de Psychologie à l'Université de Yaoundé I (une fille et quatre garçons) ont été recrutés. Les intéressés avaient déjà acquis une expérience dans le domaine de la recherche et ont été formés à l'approche des victimes et au recueil des données au cours d'un stage de deux jours. Le questionnaire comportait 38 questions séparées en 4 rubriques : informations générales sur la famille des victimes, sur les victimes, informations sur les conditions de travail et perspectives d'avenir des victimes. Le questionnaire a été testé sur le terrain à Yaoundé. Une dernière rencontre avec les enquêteurs a permis d'amender le questionnaire et les enquêteurs ont été répartis sur le terrain de la manière suivante : 2 à Yaoundé et 1 dans les trois autres chefs lieux. Ils devaient chacun administrer 200 fiches pour ceux de Douala, Bafoussam et Bamenda et 100 fiches chacun pour ceux de Yaoundé.

Au Cameroun, l'exploitation sexuelle à des fins commerciales se fait surtout dans les bars populaires, les gargotes, les restaurants, les alentours des grands hôtels et des établissements scolaires, les coins de rues de certains axes fréquentés par une certaine élite. Les sites d'enquêtes ont été choisis sur indications des autorités locales, des leaders communautaires, des services sociaux. Il convient de préciser que l'âge de la majorité pénale est de 18 ans au Cameroun et celui de la majorité civile est de 21 ans. Dans ce travail, nous avons considéré 21 ans comme âge de la majorité, mais seules les filles âgées de moins de 21 ans ont été prises en compte. Les fiches ont été dépourvues et toutes les données exploitées à l'aide du logiciel Excel.

Résultats

Sur les huit cents questionnaires distribués, 722 d'entre eux étaient exploitables soit un taux de réponse de 90,3 %.

Prévalence de l'exploitation sexuelle dans la population étudiée

291/722 (40%) filles mineures de moins de 21 ans étaient victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales. La distribution des victimes par ville était la suivante :

- 103 à Yaoundé soit 35% des victimes ;
- 84 à Douala, soit 29% des victimes ;
- 46 à Bamenda soit 16% des victimes ;
- 58 à Bafoussam soit 20% des victimes.

Dans la province du Nord Ouest on a retrouvé 3 Nigériennes et 1 Congolaise et dans la province de l'Ouest on a trouvé 2 Ivoiriennes.

Données générales sur les victimes et leurs familles

• Statut matrimonial des parents

Nous avons identifié trois types de familles : les familles monogamiques 117 (40,2%), les familles polygyniques, 71 (24,4%) et les familles monoparentales 103 (35,4%). Dans le cas des familles monoparentales, le parent présent était la mère dans 90 cas (87,4%) et le père dans 13 cas (12,6%). 12 victimes étaient orphelines de mère et 21 de père. La polygynie était plus répandue à l'Ouest et au Nord Ouest qui sont des localités où les systèmes traditionnels sont encore très conservés.

• Age au moment de l'enquête

L'âge moyen des victimes était de 16,6 ans (9-20 ans). Les répondantes avaient 20 ans dans 143 cas (49,0%). Elles avaient entre 15 et 19 ans dans 141 cas (48,5%) et entre 10 et 14 ans dans 7 cas (2,5%).

• Nombre d'enfants dans la fratrie

La taille moyenne de la fratrie était de 7,1 enfants. 125 victimes étaient issues de fratries composées de 1 à 5 enfants (43,0%); 151 victimes provenaient de familles de plus de 5 enfants (51,9%). 15 d'entre elles n'avaient pas précisé le nombre d'enfants de la fratrie.

• Rang dans la fratrie

- 64/291 victimes (22,0%) étaient aînées de la fratrie ;
 - 60/291 victimes (20,6%) occupaient le 6ème rang dans la fratrie ;
 - 52/291 victimes (17,9%) étaient cadettes ;
 - 50/291 (17,2%) victimes étaient troisième dans la fratrie ;
 - 30/291 victimes (10,3%) étaient quatrième dans la fratrie ;
 - 20/291 victimes (6,9%) étaient cinquième dans la fratrie ;
 - 15/291 victimes n'avaient pas précisé leur rang dans la fratrie.

• Lieu actuel d'hébergement

Au moment de l'enquête, 24,0% des victimes seulement vivaient chez leurs parents géniteurs. 39,9% des victimes louaient leur domicile et/ou partageaient leur domicile avec une autre victime, 24,4% vivaient chez un membre de la famille, 7,9% étaient logées par leur employeur et 2,4% vivaient dans un foyer ou un internat.

• *Environnement socio-éducatif*

138 filles (47,4%) ont été élevées par leurs deux parents et 60 (20,6%) par l'un des parents. 34 (11,7%) ont grandi auprès de leurs grands parents, 25 (8,6%) ont grandi chez un membre de la famille élargie (tante, oncle, cousin, cousine, etc.) et 24 (8,3%) ont été élevées par une personne non membre de la famille. 10 filles (3,4%) n'ont pas répondu à cette question.

• *Niveau d'éducation scolaire des parents*

191 mères (65,6%) sur 291 avaient au moins une éducation scolaire de base dont : 63,4% du niveau du primaire, 35,1% du niveau du secondaire et 1,6% du niveau d'étude supérieure. 131 (45,0%) pères sur les 291 avaient une éducation scolaire de base dont 46,6% du niveau du primaire, 44,3% du niveau du secondaire et 9,2% du niveau du supérieur.

• *Profession des parents*

175 mères (60%) sur 291 étaient sans emploi rémunéré parmi lesquelles 103 cultivatrices (58,9%) contre 92 pères (31,6%) parmi lesquels 69 cultivateurs (75,0%). Les activités professionnelles exercées par les parents étaient précaires.

• *Revenus estimatifs de la famille*

Le revenu était considéré comme bas lorsqu'il était au-dessous de 50 000 F CFA par mois soit 100 \$ américains, moyen entre 50 000 et 100 000 F CFA par mois (entre 100 et 200 \$) et élevé au-delà. Les familles de 176/291 victimes (60,5%) avaient des revenus bas, 63 (21,7%) avaient des revenus moyens et 11 (3,8%) avaient des revenus élevés. 39 (13,4%) d'entre elles n'ont pas pu estimer les revenus de leur famille.

• *Niveau d'éducation scolaire*

77 (26,5%) filles avaient le niveau du primaire, 184 (63,2%) avaient le niveau du secondaire, 17 (5,8%) étaient encore des élèves et 1 (0,4%) avait un niveau d'étude supérieure. 12 victimes (4,1%) n'ont pas précisé leur niveau scolaire.

Au primaire, le décrochage scolaire était maximal au CM2 (14,8%). Au secondaire il y avait trois pics de décrochage : en 6ème (13,4%), en 4ème (12,7%) et en 3ème (15,8%).

• *Problèmes rencontrés dans leur famille respective avant de commencer cette activité*

233/291 victimes (80,0%) ont déclaré avoir connu des difficultés dans leur famille respective. Les 58 autres n'ont connu aucune difficulté de quelque nature que ce soit. Sur les 233 nous dénombrions 80 cas (34,3%) de mariages précoces et forcés, 60 cas (25,8%) de punitions corporelles excessives, 37 cas (15,9%) d'abus sexuels, 34 cas (14,6%) de violences domestiques, 18 cas (7,7%) d'alcoolisme parental, 4 cas (1,7%) de toxicomanie parentale.

• *Nombre d'enfants à charge*

106 victimes (36,4%) étaient mères, 70 d'entre elles (66,0%) d'un enfant unique et 36 (34,0%) avaient plus d'un enfant en charge.

Données sur les conditions de travail des victimes

• *Age de début de la prostitution*

L'âge de début de la prostitution était de 9 ans pour 3 filles (1,0%), compris entre 10 et 14 ans pour 46 (15,8%), entre 15 et 19

ans pour 217 (74,6%) et de 20 ans pour 25 filles (8,6%). Il y avait un pic de fréquence entre 13 et 17 ans avec une médiane de 17 ans.

• *Mode d'entrée dans la prostitution*

125 filles (43,0%) ont été amenées à la prostitution par des amies, 87 (29,9%) par un membre de leur famille, 25 (8,6%) par des recruteurs et 9 (3,1%) par les gens de leur village. 45 (15,5%) se sont prostituées de leur propre initiative. 52 (17,9%) ont ressenti avoir été victimes du trafic humain, 18 par leur famille dont 5 fois par la mère, 25 par les recruteurs et ou les employeurs, et 9 par des gens de leur village. 74 victimes (25,4%) ont indiqué qu'un ou plusieurs membres de leur famille faisaient le même travail dont 81 cousines et nièces (40,7%), 62 sœurs (31,2%), 32 tantes ou belles tantes (16,1%) et 24 mères (12,1%).

• *Prise de conscience des parents de l'activité de leur fille*

Les parents étaient au courant de l'activité de leur fille dans 161 cas (55,3%) et n'étaient pas au courant dans 128 cas (44,0%). Lorsqu'ils étaient au courant : 69 (42,9%) encourageaient leur fille à continuer l'activité, 73 (45,3%) ne disaient rien, et 17 parents (10,6%) n'étaient pas d'accord et voulaient que leur fille quitte le milieu.

• *La promesse faite aux parents*

Au moment de quitter le village une promesse était souvent faite aux parents des filles par un membre de leur famille vivant en ville, parmi lesquelles : continuer des études (14,8%), continuer des études en travaillant (7,9%), travailler pour gagner de l'argent (31,6%), apprendre un métier en travaillant (18,6%), ou travailler pour financer ses études (5,5%).

• *Profession*

23% (67) des victimes étaient serveuses, 28,2% (82) danseuses, 32,7% (95) travaillaient sur le trottoir le soir. 16,1% (47) étaient femmes de ménage, coiffeuses, hôtesses d'accueil ou de vente, couturières, élèves, cultivatrices, gérantes de call box ou de cybercafé, possédaient un petit commerce, ou gardaient des enfants...

• *Temps de travail par jour et type d'activité sexuelle*

110 victimes (37,8%) travaillaient 8 heures par jour, 102 (35,1%) travaillaient 12 heures par jour et 72 (24,7%) travaillaient plus de 12 heures par jour. La réponse n'était pas précisée dans 7 (2,4%) cas. Parmi elles, 183 (62,9%) avaient des contacts sexuels avec pénétration, 162 (55,7%) se livraient aux caresses des parties génitales, 43 (14,8%) à la fellation et 29 (10,0%) aux scènes pornographiques.

• *Nombre de clients reçus par semaine*

102 victimes (35,1%) recevaient plus de 15 clients par semaine, 62 (21,3%) entre 9 à 15 clients, 61 victimes (21,0%) 5 à 8 clients et 47 (16,1%) moins de 5 clients. Dans 19 cas (6,5%) la réponse n'était pas précisée.

• *Lieux de rencontre avec leurs clients*

166 prostituées pouvaient rencontrer leurs clients dans la rue, 151 dans les bars, les restaurants ou les cafés, 150 dans les boîtes de nuit. Les lieux de rencontre cités comprenaient également les maisons closes chez 55 femmes. Les partenaires pouvaient être présentés par des employés ou l'employeur (80 femmes), des amis (58 femmes). Les autres lieux cités étaient l'école, par l'intermédiaire de la nourrice ou de la maman, au mar-

ché ou dans les lieux de rassemblement comme les funérailles et les fêtes populaires...

- *Connaissances sur le SIDA*

288/291 victimes avaient déjà entendu parler du SIDA (99,0%) et parmi elles, 113 connaissaient parfaitement les modes de transmission du virus soit 39,2% de ce groupe. 228 (78,4%) utilisaient régulièrement le préservatif et 49 (16,8%) l'utilisaient quelques fois, 11 (3,8%) n'utilisaient pas de préservatif.

- *Problèmes rencontrés au cours du travail*

Les difficultés rencontrées par les filles au cours de leur travail étaient : les menaces des clients (mentionnées 160 fois), les menaces des propriétaires des bars et gargotes (69 fois), les viols perpétrés par les employeurs, les membres de leurs familles ou les collègues (69 fois), les vols et l'insécurité (50 fois), les insultes et humiliations (179 fois), l'utilisation de la violence physique par les propriétaires des bars et gargotes ou par les employeurs (28 fois), l'utilisation de la violence par les clients (20 fois).

- *Usage d'alcool ou de drogues*

206 victimes (70,8%) ont admis avoir déjà consommé de l'alcool ou de la drogue. Parmi elles, 43 (20,9%) en consommaient fréquemment et 108 (52,4%) en consommaient occasionnellement. 190 (92,2%) ont reconnu avoir déjà consommé de l'alcool, 56 (27,2%) du cannabis, 11 (5,3%) des solvants contenus dans des colles, 4 (1,9%) de l'héroïne, 1 (0,3%) de la cocaïne et 1 (0,3%) de l'ecstasy.

- *Les mariages forcés*

Les mariages forcés concernaient 80/291 victimes (27,5%). Ils concernaient 18/103 (17,5%) victimes de la province du centre, 19/65 (29,2%) victimes de la province du Littoral, 23/46 (50%) victimes de la province du Nord Ouest et 20/58 (34,5%) victimes de la province de l'Ouest.

- *Revenus générés par le travail*

Dans 117 cas (40,2%), les victimes tiraient un revenu bas de cette activité (cf. supra), dans 71 cas (24,1%), un revenu moyen, et 84 un revenu élevé. Une victime a dit qu'elle ne percevait rien, l'argent étant directement versé à ses parents. Dans 18 cas, la réponse n'était pas précisée.

Ces revenus étaient partagés avec d'autres personnes dans 213 cas (73,2%), il s'agissait souvent de l'employeur, du petit ami de la victime connu sous l'appellation de « titulaire », de la collègue qui l'héberge ou de celle qui lui prête la chambre pour travailler, des membres de la famille (au premier rang desquels les mères, les frères et sœurs) ou d'autres parents (tantes, belles mères, nourrice...), et parfois les époux. Ils n'étaient pas redistribués dans 64 cas. Dans 14 cas la réponse n'était pas précisée.

Perspectives d'avenir

- *Eventualité de retour dans la famille*

168 victimes ont déclaré vouloir rentrer dans leurs familles (57,7%), 103 ne voulaient pas regagner leurs familles (35,4%) et 20 ne se sont pas prononcées (6,9%).

- *Eventualité d'un autre travail et aide sollicitée pour quitter la prostitution*

245 victimes (84,2%) ont déclaré vouloir faire autre chose, 40 (13,8%) ne voulaient pas changer d'activité et 6 (2,1%) ne se sont pas prononcées. Pour quitter le milieu de la prostitution, 108 (37,1%) ont souhaité entreprendre une formation professionnelle, 74 (25,4%) ont préféré obtenir un micro crédit pour créer une activité commerciale, 42 (14,4%) ont souhaité avoir un encadrement familial en terme de soutien ou de prise en charge, 33 (11,3%) voulaient une protection légale et 34 (11,7%) une assistance financière à type d'aide et non de crédit.

Discussion

La position géographique du Cameroun fait de ce pays un grand carrefour d'échanges, un pôle de plusieurs trafics dont celui des enfants. Celui-ci, longtemps banalisé, a pris une ampleur telle que l'on peut parler de véritable fléau comme l'avait déjà relevé Ngo Ndombol (2). Elle a indiqué de source policière que 531 591 enfants étaient concernés par la traite dont 161 456 à Yaoundé, 103 824 à Douala, 14 611 à Bamenda et 252 060 dans d'autres localités du pays.

Notre étude est un travail multicentrique, exploratoire et prospectif se proposant non-seulement d'estimer la prévalence du phénomène, mais aussi de déterminer les facteurs qui poussent les enfants à se prostituer et ceux qui participent à la pérennisation de ce commerce.

Sur 722 questionnaires exploitables, 291 concernaient des filles mineures victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, soit une prévalence de 40% dans la population étudiée.

L'étude a montré que la plupart des victimes ont commencé leur activité entre 15 et 19 ans (74,6%). La prédominance de cette tranche d'âge a été observée dans l'étude conduite au Laos (3). Cependant dans ce pays les victimes de moins de 15 ans étaient très peu nombreuses (0,8% vs 15,8% dans notre étude). Les débuts tardifs y sont plus rares (8,6%) que dans l'étude laotienne (19,5%) (3). Nos résultats se rapprochent aussi de ceux de Sibnath *et al.* (4) en Inde où 82,9% de la population de prostituées étaient âgées de 18 à 20 ans. Mais ces auteurs n'ont pas trouvé de victimes au dessous de cette tranche d'âge. Cette donnée se retrouve dans la plupart des pays en développement mais les explications concernant les tranches extrêmes ne sont pas claires.

Les parents des victimes vivaient en couple dans 64,6% des cas. Il s'agissait d'une famille monoparentale dans 35,4% des cas. Sibnath *et al.* (4) observe quant à lui, une grande majorité (80%) de famille monoparentale sur une population de 35 victimes. Près de 52% des victimes de notre cohorte étaient issues de familles nombreuses de 5 enfants. Nos résultats sont largement inférieurs à ceux de Sibnath *et al.* (4) qui ont trouvé que 62,9% de filles provenaient de familles nombreuses avec 5,8% d'entre elles ayant plus de 10 enfants. Aînées, cadettes et troisième dans la fratrie (50,2%) jouaient un grand rôle. Dans ce travail, cadettes et 3^e de la fratrie étaient propulsées au rang d'aîné, avec mission de prendre en charge leurs familles. Dans ce rôle comme l'a montré Bougoul Badji (5), la société africaine traditionnelle leur offre que deux possibilités, devenir un homme ou devenir fou. Cependant, des études plus récentes conduites au Cameroun (6, 7), montre nettement l'existence d'une troisième voie, celle de l'individualisation croissante, notamment en milieu urbain où l'aîné se construit non plus forcément en endossant le rôle attendu, ni en perdant la raison, mais en s'autonomisant du cercle familial.

Au moment où elles se prostituaient, 24,1% des filles vivaient chez leurs parents contre 6% seulement au Laos, près de 40% louaient

leur maison contre 28 % au Laos, 24,4 % vivaient chez un membre de leur famille élargie communément appelé « parenté » contre 13,5 % au Laos, près de 8 % étaient hébergées par l'employeur ou propriétaire de bar contre 28 % au Laos et 2,41 % vivaient dans un foyer résidentiel contre 37 % de prostituées laotiennes. Ailleurs, en Inde, Sibnath *et al.* (4) ont trouvé que les victimes étaient enlevées par les recruteurs et séquestrées dans des hôtels de passes, souvent sans que leurs parents sachent où elles se trouvaient.

Au Cameroun, la prostitution apparaît comme plus familiale ; cautionnée par la famille. Ngo Ndombol a identifié six modes de recrutement des victimes du trafic (2) :

- Le chemin de l'espoir correspond à un départ volontaire du village vers la ville.

- La mauvaise tutelle où les populations rurales confient leur enfant à des parents citadins. Ces enfants sont alors détournés de l'objet de leur placement (scolarisation et apprentissage) et le plus souvent employés par leur tuteur pour des travaux domestiques. Certains tuteurs obligent les filles à se prostituer.

- La promesse de l'espoir où cette fois, ce sont des orphelins ruraux qui sont accueillis par un prétendu bienfaiteur.

- La remise volontaire où la promesse d'un argent facile incite les parents à confier ou à vendre leurs enfants.

- La remise par un intermédiaire. L'intermédiaire place l'enfant et reçoit un pourcentage de la rémunération. Une part est également versée aux parents.

- L'exploitation suite à un enlèvement qui apparaît donc comme un mode de recrutement mineur au Cameroun. Il est majeur en Inde puisque dans l'étude indienne (4) toutes les victimes avaient été enlevées et séquestrées.

Dans ce travail, 68,0 % des filles ont été élevées par leurs parents biologiques en couple ou séparés. Au Laos (3) 84 % des prostituées ont été élevées par leurs parents biologiques.

Au Cameroun, l'illettrisme ou l'analphabétisme des parents ne semble pas être un facteur déterminant dans l'entrée dans la prostitution. Nous avons retrouvé seulement 6,5 % des mères et 4,1 % des pères des victimes illettrés ou analphabètes contre 40 % des mères et 19,7 % des pères au Laos (3) et 94,3 % des mères et 71,4 % des pères en Inde (4).

Dans notre série, 95,9 % de jeunes filles concernées avaient été scolarisées avec plus des 2/3 ayant le niveau du secondaire et 5,8 % étaient encore étudiants. Cela suggère que le décrochage scolaire plutôt que le niveau d'éducation des victimes est un facteur précipitant les mineures dans cette activité. Une tendance similaire a été observée au Laos (3) où l'on a constaté que les victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales avaient en majorité un niveau d'éducation scolaire de base. Par contre, dans la série indienne (4), plus de 57 % des victimes étaient illettrées.

La précarité semble être un facteur déterminant dans la prostitution infantile comme au Laos (3) ou en Inde (4) puisque :

- les parents des victimes étaient souvent des cultivateurs ou occupaient des professions précaires et instables avec des revenus très faibles pour plus de 2/3 des cas, plus de 55 % d'entre eux étaient au courant de l'activité que menait leur fille et plus de 42 % encourageaient leur fille à continuer, les revenus générés améliorant le niveau de vie de la famille.

- près de 53 % des victimes ont reconnu bien gagner leur vie et l'argent gagné était redistribué aux souteneurs mais aussi aux membres de la famille. Ces résultats sont en accord avec ceux retrouvés au Laos (3).

Sur les 103 victimes (35,40 %) qui ne voulaient plus réintégrer leurs familles, la majorité d'entre elles évoquaient les pro-

blèmes de pauvreté et déclaraient préférer ce travail que de retourner en famille. C'est dans ce groupe que l'on a retrouvé un nombre important de jeunes filles qui, ayant été mariées de force, ont abandonné le foyer conjugal ; elles avaient déjà acquis une autonomie qu'elles n'auraient plus dans la famille. Elles avaient généralement des enfants à charge. Leurs âges variaient entre 18 et 20 ans. Seulement 35,4 % voulaient retourner en famille, 84,2 % de victimes voulaient changer de métier pour s'adonner à quelque chose de plus digne. Mais le retour en famille pouvait aussi être compromis par d'autres facteurs identifiés par cette étude comme les mariages précoces et forcés, les punitions corporelles sévères infligées par les parents, les abus sexuels intra familiaux qui ont atteint près de 16 % des jeunes filles de cette étude et les violences domestiques multiples. Dans l'étude laotienne 47 % des filles avaient des problèmes intra familiaux.

Le lien entre la prostitution et l'usage de substances psycho actives et/ou d'alcool n'est pas nouveau (3, 4). Alcool et drogues peuvent permettre aux victimes de supporter les difficiles conditions de travail. Mais la prostitution pourrait aussi être un moyen pour les victimes de financer leur consommation de toxiques licites ou illicites. En Inde, Sibnath *et al.* (4) ont constaté que 80 % des filles victimes de prostitution avaient souvent recours à l'usage l'alcool ou à celui de la drogue, tendance retrouvée chez les laotiennes avec une consommation d'alcool supérieure à la consommation de drogues.

Adolescentes et préadolescentes (90,4 %) étaient fortement impliquées dans la prostitution, comme l'ont témoigné d'autres études camerounaises portant sur les violences sexuelles envers les mineurs (8-13). Cette tendance a aussi été observée dans les études asiatiques (3,4).

L'usage du préservatif n'était pas corrélé aux connaissances sur le VIH : 40 % de jeunes filles prostituées ont déclaré avoir une parfaite connaissance des modes de transmission du VIH/SIDA et 78,4 % utilisaient régulièrement les préservatifs. La prévention des autres infections sexuellement transmissibles et le contrôle des naissances peuvent expliquer l'utilisation du préservatif par les prostituées déclarant n'avoir aucune connaissance sur le VIH.

Conclusion

Les résultats de cette étude confirment l'hypothèse qui a servi de point de départ à ce travail : le phénomène de l'exploitation sexuelle des mineures à des fins commerciales est réel et inquiétant au Cameroun. Les facteurs psychosociaux prioritairement identifiés qui sous-tendent et entretiennent ce fléau se résument à la pauvreté, la démission parentale (de nombreux parents n'assument plus leurs missions d'éducation et de protection de leurs enfants), l'évolution actuelle des modes de vie qui favorise une importante mobilité conjugale avec des unions très instables et fragiles où la monoparentalité, la polygynie, les décompositions et recompositions familiales devenues courantes, la déscolarisation des filles et enfin, le manque de poursuites judiciaires contre les contrevenants.

Ainsi, faudra-t-il envisager des actions autour de la lutte contre la pauvreté, le retour à l'éducation, à la parentalité responsable, la possibilité de rendre l'école obligatoire jusqu'à un certain âge avec accès gratuit pour les enfants les plus démunis. Ce qui suppose qu'il faudrait donner les mêmes chances aux garçons et aux filles. Enfin, il faudra renforcer le dispositif législatif et le faire appliquer. Mais en attendant cela, et fort de ces indicateurs, le

CIPCARE a organisé depuis Juillet 2006, en collaboration avec la CASPCAN et Africa Prostitution, une vaste campagne de sensibilisation du grand public sur ce fléau au Cameroun. Cette activité qui se déroule dans le cadre de la campagne semaine pascale a déjà largement couvert les provinces dans lesquelles l'étude a été conduite, avec la participation et la collaboration massives des autorités administratives, religieuses et traditionnelles du Cameroun. Cette campagne s'étendra certainement à l'ensemble du territoire national. Une loi protégeant les enfants contre le trafic et l'exploitation sexuelle a été adoptée et promulguée en début d'année 2006 par le législateur camerounais.

Références

1. Lammers MC. Manger dans la nuit : exprimer la souffrance par le rêve à Douala. *L'autre (Clinique, cultures et sociétés)* 2004 ; 5 : 79-97.
2. Ngo Ndombol MT. La situation actuelle du trafic des enfants au Cameroun. 2^e réunion spécialisée sur le trafic et l'exploitation des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre. Yaoundé, 2-4 Août 2005.
3. How I got there: Commercial Sexual Exploitation of Children in Lao PDR. (UNICEF, Ministry of Labour and Social Welfare 2001 View Part 1, Part2, Part3.
4. Sibnath D, Sen P, Roy S. A study on socio-economic profile of the young trafficked women in west Bengal, substance abuse and their HIV status. 10th ISPCAN European regional conference on child abuse and neglect. 11-14 September, Berlin, Germany.
5. Bougoul Badji. La folie en Afrique. Une rivalité pathologique. Le cas des psychoses puerpérales en milieu sénégalais. L'Harmattan ed, Paris 1993 ; 211 p.
6. Tsala Tsala JP. Adolescence et crise familiale en Afrique. Approche systémique d'un cas dans une famille camerounaise. In « TSALA TSALA JP - Santé mentale, psychothérapies et sociétés ». The world Council for Psychotherapy ed, Yaoundé, 2002, 365 p.
7. Mbassa Menick D. Adolescence et violence : impact des traditions et coutumes africaines dans la signification de la loi à l'enfant en pratiques familiales, sociales, éducatives et juridiques. *Med Trop* 2003 ; 63 : 601-7.
8. Biyong I. Contribution à l'étude médicopsychosociale des mauvais traitements des enfants de 0 à 15 ans (à propos de 44 cas à l'hôpital Central de Yaoundé. Thèse de Médecine, CUSS, Université de Yaoundé, 1990.
9. Mbassa Menick D, Ngoh F. Abus sexuels chez l'enfant au Cameroun. *Med Trop* 1998 ; 58 : 249-52.
10. Mbassa Menick D, Ngoh F. Réconciliation et/ou médiation comme voies de recours en cas d'abus sexuels sur mineurs au Cameroun. *Med Trop* 1999 ; 59 : 161-4.
11. Mbassa Menick D, Ngoh F. Séro-prévalence de l'infection à VIH chez les enfants victimes d'abus sexuels au Cameroun. *Med Trop* 2003 ; 63 : 155-8.
12. Mbassa Menick D. Judiciarisation des offenses à caractère sexuel sur mineurs au Cameroun. *Med Trop* 2000 ; 60 : 193-6.
13. Mbassa Menick D. Les abus sexuels en milieu scolaire au Cameroun ; résultats d'une recherche-action à Yaoundé. *Med Trop* 2002 ; 62 : 58-62.



Transgabonais © Milleliri JM